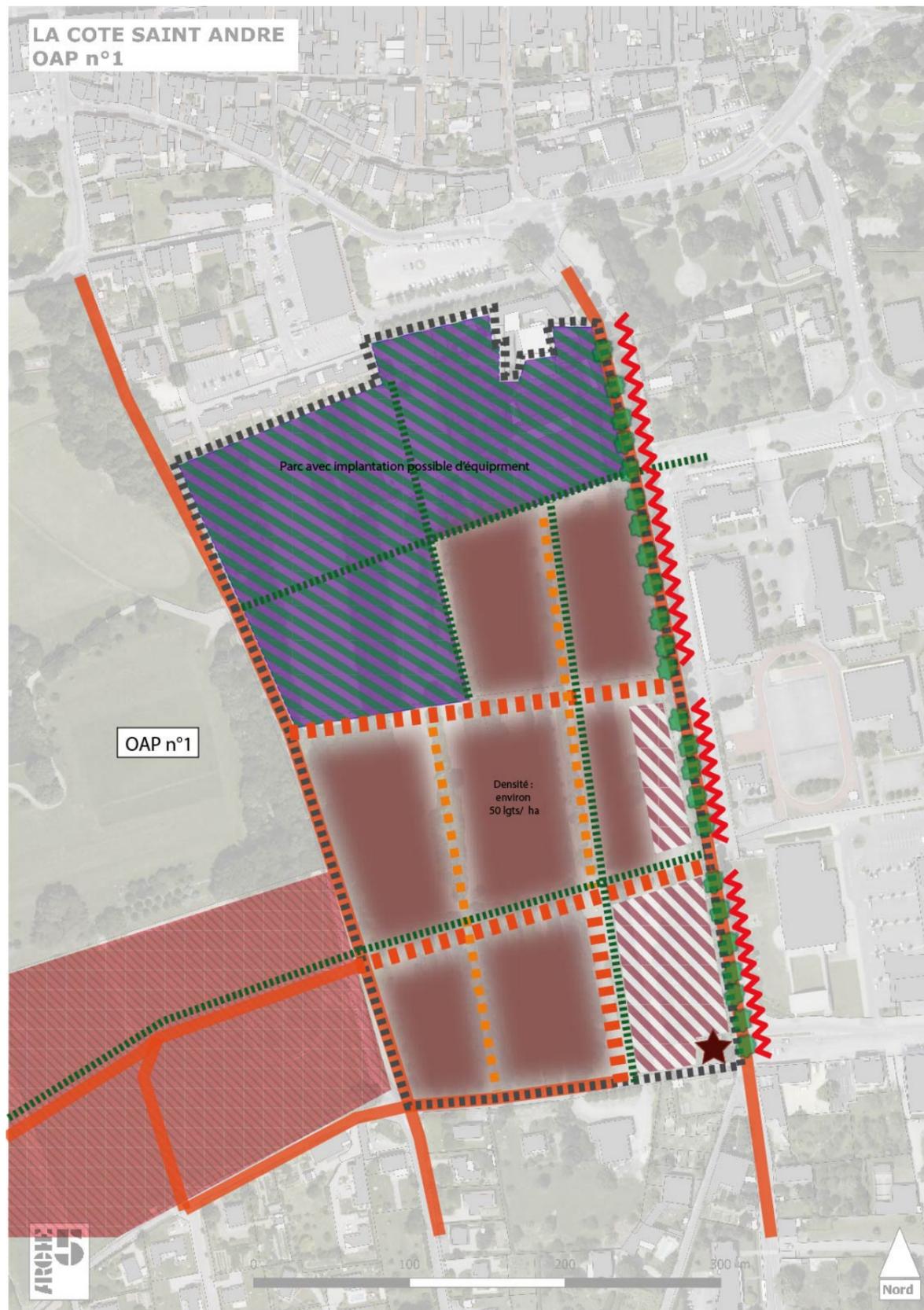


# LA COTE ST ANDRE



OAP 8 et 9 : prise en compte de la présence d'un site recensé par BASIAS (ancien site pollué) dans l'aménagement de ces secteurs.

OAP 7 : longée par un alignement de platanes taillés en « tête de chat » qui présentent, outre son intérêt paysager, un intérêt écologique pour la faune de par la présence de cavités. Le maintien de cette haie constitue donc un enjeu. Présence de prairies de fauche et de pâture, d'arbres isolés et de bosquet favorables à la faune.

OAP 9 : présence de prairie de fauche et de pâture avec haie, et vieux bâti agricole favorables à la faune en ville.

## Orientations et principes d'aménagement

### OAP N° 1

- Créer un nouveau quartier qui fasse le lien entre la ville historique et la ville sud.
- Mailler ce quartier avec les tissus voisins existants : pôle d'équipements sportifs et d'enseignements, parc Allivet, quartiers d'habitat des Meunières, des Muriers et de la Maillarde.
- Prolonger l'aménagement de la première phase du projet « Côté sud » en particulier les caractéristiques de la voirie est / ouest.
- Limiter les connexions viaires sur l'avenue Hector Berlioz et interdire l'accès direct aux constructions depuis cet axe.
- Créer un mail piéton structurant entre le parc Allivet, la place Berlioz et le secteur d'équipements.
- Sécuriser sur l'ensemble du secteur les déplacements doux et créer des cheminements dédiés qui irriguent le site.
- Organiser le développement autour de voiries publiques paysagées de qualité qui constituent un cadre de vie agréable et assurent des déplacements sécurisés pour tous.
- Préserver un espace vert en prolongement du parc Allivet qui s'inscrit dans la continuité des parcs et jardins ceinturant le sud de la ville. A l'intérieur de cet espace, il sera possible d'implanter des équipements publics.
- Préserver les alignements d'arbres le long de l'avenue Hector Berlioz.
- Sur l'avenue Hector Berlioz, créer une façade urbaine de qualité avec un alignement prégnant et sur la partie sud privilégier la mixité fonctionnelle des programmes.
- Développer un habitat diversifié et mixte et accueillir des activités de services dans le prolongement du pôle d'équipements en bordure de l'avenue Hector Berlioz.
- Réaliser un développement progressif accompagné de la réalisation des équipements publics nécessaires à la satisfaction des besoins induits par la croissance de la population.
- Proposer une densité adaptée à son environnement bâti et à sa localisation dans la commune : plutôt type petits collectifs, intermédiaires ou maisons groupées.